

# Quels Etats africains ouest-africains face au takfirisme armé ?

Lecture historico-politique d'Etats en crise permanente.

Par GUIPIE Gérard Eddie\*

## Résumé

Nonobstant de timides tentatives de démocratisation et des ressources impressionnantes, l'Afrique subsaharienne reste confrontée à de multiples crises qui fragilisent ses institutions politiques. Les Etats africains, doubles produits historiques du modèle étatique colonial qu'ils ont importé (Badie, 1992) et les organisations politiques précoloniales semblent peiner à trouver un paradigme politique viable. Les crises politiques que militaires soutenue sur un axe vertical Nord-Sud tout autour du 16<sup>ème</sup> parallèle Nord. Les crises que connaissent les pays d'Afrique de l'ouest sont in primo dues à l'inadéquation entre le paradigme de l'Etat-nation et une Afrique noire clairement morcelées en de multiples identités et autres allégeances ethniques (Breton R., 1995). Outre les piètres performances économiques accentuées par une mauvaise gestion des ressources étatiques, les crises sont renforcées par la faiblesse de l'outil militaire. Cette étude au travers d'un long historique sociologique des sociétés politiques africaines donnent des grilles d'analyse pour une meilleure appréhension de la réaction de ces Etats face au terrorisme islamiste.

**Mots-clés** : Crise, Etat, Afrique, Takfirisme. **Keywords** : crisis, State, Africa, Takfirism.

## Summary

Notwithstanding timid attempts at democratization and impressive resources, sub-Saharan Africa still faces multiple crises that weaken its political institutions. African states, dual historical products of the colonial state model they imported (Badie, 1992) and pre-colonial political organizations seem to struggle to find a viable political paradigm. The political crises that military sustained on a vertical North-South all around the 16th parallel North. Crises in West African countries are primarily due to the inadequacy between the Nation-State paradigm and a black Africa clearly broken up into multiple identities and other ethnic allegiances (Breton R., 1995). ). In addition to the poor economic performance accentuated by poor management of state resources, crises are reinforced by the weakness of the military tool. This study, through a long sociological history of African political societies, provides grids of analysis for a better understanding of the reaction of these states to Islamist terrorism.

# INTRODUCTION

La chute du mur de Berlin a créé un véritable séisme épistémologique qui ne s'est pas limité au seul champ de la politique. Il s'est agi d'une onde de choc qui a ébranlé les sciences politiques et les relations internationales en particulier. Ainsi la chute du super-Etat soviétique et de ses satellites de l'Europe de l'est achève de réifier le pseudo-projet hégélien de fin de l'Histoire (Ferri L., 2009). Dans la même période ce projet *iréniste* fut relativisé par les irrépressibles répliques qui caractérisent de façon intrinsèque les séismes. Ainsi au niveau des sociétés politiques, le choc des civilisations fondé sur des considérations religieuses apparaît donc inévitable (Huntington S., 1997). L'effondrement de l'Union Soviétique et la menace nucléaire subséquente qu'elle faisait peser sur l'Europe a entraîné un gel des intentions bellicistes et au-delà de toutes activités guerrières sur le sol européen, a rendu de facto obsolète le phénomène qu'est la guerre. Ce terme *guerre* qui caractérisait jusque-là les guerres interétatiques a donc à son tour subi une mutation lexicologique et ontologique pour progressivement évoluer vers un substantif galvaudé mais tout autant nébuleux : celui de *crise*. Ce dernier concerne aussi bien les guerres internes ou civiles (Derriennic J-P., 2001) que les situations précaires internes ou internationales issues de la rupture d'un ordre pacifié nécessitant une décision (*krisis* en langue grecque).

En Afrique, la situation post-Mur de Berlin s'est brutalement complexifiée confirmant l'eschatologie pessimiste de Fukuyama qui incluait le Continent Noir dans les sociétés *historiques* autrement dit les sociétés arriérés piégées par des contingences d'ordre nationalistes, fondamentalistes ou ethniques (Fukuyama, 1992). Les Etats africains, doubles produits historiques de la violente entreprise coloniale dont ils ont importé au forceps le modèle étatique (Badie, 1992) et des traditions politiques endogènes semblent peiner à trouver un paradigme politique efficient. L'Afrique de l'ouest se présente à cet effet comme un cas particulier. Située au sud de la bande saharienne, elle dispose d'une riche histoire politique qui a alterné de puissants empires médiévaux<sup>1</sup> dans la périphérie desquels subsistaient des sociétés

---

<sup>1</sup> Empires du Ghâna (à ne pas confondre avec l'actuelle République du Ghâna) du III<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, empire du Mali du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et enfin l'empire Songhaï du XV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

segmentaires. L'histoire de cette partie de l'Afrique fut marquée par une islamisation précoce issue de deux mouvements alternés. Le premier par le haut donc vertical suscité par les Almoravides<sup>2</sup> sous la bannière du djihad (Lagardère V., 1998) fut fugace, violent et destructeur, il n'a ainsi contribué qu'à l'islamisation de la classe nobiliaire dirigeante. Tandis que le second par le bas provenant des commerçants fut au contraire lent et fédérateur. L'islam en Afrique de l'ouest a connu un renouveau avec la ferveur djihadiste d'obédience peuhle<sup>3</sup> qui a été à la base de la création de constructions politiques originales que les spécialistes de la question ont qualifié de *théocraties* (Robinson, D., 1988).

La question du djihadisme reste toujours saillante, un siècle plus tard elle reste d'actualité. Ainsi, l'après 11 septembre 2001 a constitué un catalyseur important pour la diffusion du *takfirisme*<sup>4</sup> et des actions terroristes qui en suivent. L'Afrique de l'ouest, le Soudan historique<sup>5</sup>, jusqu'alors préservée constitue depuis une dizaine d'années un terreau fertile pour l'émergence du takfirisme armé. Du Nigeria avec le groupe *Boko Haram* au Mali morcelé en de multiples groupes takfiristes aux intérêts divergents. Affaiblis intérieurement par les récentes tentatives de démocratisation, les Etats africains sont fragilisés à l'extérieur par des conflits, des crises qui menacent directement leur viabilité. Bien qu'ils soient en grande partie de confession musulmane, les Etats de l'Afrique occidentale apparaissent désarmés face au péril takfiriste.

La crise est donc multiple, d'une part des Etats faibles traversés par une forte crise à la limite de la faillite laminés par la colonisation, par les tentatives de multipartisme et ayant difficilement assimilé la notion de *nation* et d'autre part des Etats dont la légitimité est mise à caution par des conflits pour lesquels ils ne semblent pas préparés.

La problématique de ce travail de recherche se formulera ainsi : quelles sont les crises auxquelles sont confrontées les Etats de l'Afrique occidentale depuis leur création ? Quelles

---

<sup>2</sup> La dynastie des Almoravides est issue d'un mouvement religieux et politique né chez des tribus berbères du sud du Sahara, à partir de 1039. 'Abd Allâh ibn Yâsîn, juriste malikite berbère, part dans le désert prêcher la réforme des pratiques religieuses et des mœurs des populations sahariennes, répondant ainsi à l'initiative d'un chef de la tribu des Gdâla. Ibn Yâsîn réunit ses disciples en *ribât*, à la fois lieu de retraite spirituelle et base de *jihâd*, et leur donne le nom de *murâbitûn* (« gens du *ribât* », expression devenue « Almoravides » dans les langues européennes) ([http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show\\_document.php?do\\_id=595](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=595) consulté le 04/02/2017).

<sup>3</sup> Les Peulhs ou Fulani sont une historiquement une population de pasteurs étalés sur une vaste bande sahéenne se situant entre l'actuel Sénégal jusqu'aux confins du Darfour soudanais.

<sup>4</sup> Confondu et couplé au djihadisme qui est un mode opératoire, le Takfirisme est un courant renouvelé de l'islam qui se réclame du Salafisme et qui frappe d'excommunication et donc de mort certaine tout musulman qui contrevient aux règles qu'il édicte.

<sup>5</sup> Le Soudan historique, Bilâd-al-Sudan (en langue arabe) désigne les Pays peuplés par les Subsahariens, il s'étend de l'actuelle République du Soudan au Sénégal en passant bien évidemment par le Mali actuel (appelé jusqu'en 1690 Soudan français).

sont les conséquences de la menace takfiriste au niveau des formes et du fonctionnement des Etats concernés ?

L'objectif de la communication vise d'une part à réifier les crises qui sont toujours saillantes en Afrique subsaharienne et en Afrique occidentale en particulier. Leurs nouvelles formes inclinent les Etats de l'Afrique noire à repenser leurs politiques et stratégies internes mais aussi internationales. Notre travail équilibré théoriquement et factuellement sera arrimé à l'Histoire des relations internationales ainsi qu'à la Sociologie historique de l'Etat. Il sera question de mettre en relief la profondeur historique des mutations des sociétés et espaces politiques de l'Afrique occidentale. En prenant l'exemple de l'Afrique de l'Ouest, notre hypothèse est que la question des crises que connaissent les Etats subsahariens et ouest-africains en particulier est liée à une longue crise d'identité collective ainsi qu'à une profonde déstabilisation structurelle marquée par l'épisode colonial, ce qui complique la stabilisation des États contemporains face au péril djihadiste.

## **Etat des lieux et typologie historique des sociétés politiques africaines précoloniales : des sociétés contre l'Etat aux Etats sans Nations**

Sans entrer dans les débats sur les origines de l'Etat et de son apparition sur le continent noir en l'Egypte antique. Il conviendrait néanmoins faire remarquer que l'Afrique contrairement à certaines idées reçues occidendo-centrées est le continent où s'est développé la première forme d'organisation politique étatique<sup>6</sup>. A la veille de la pénétration coloniale les sociétés africaines de l'Afrique occidentale pouvaient être classées en deux grands types : d'une part la nébuleuse des sociétés dites segmentaires ou acéphales et d'autre part le Etats africains que nous qualifieront de traditionnels.

A l'identiques de certaines formations socio-politiques d'Asie du sud-est ou plus précisément d'Amérique latine, les sociétés acéphales africaines sont le plus souvent réduites à l'appellation

---

<sup>6</sup> C'est effectivement en Egypte antique donc en Afrique à la fin du IV<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère que le pharaon Narmer procéda à l'unification des royaumes du sud (Haute-Egypte) et du nord (Basse-Egypte) pour constituer la première entité impériale connue de l'Histoire.

d'ethnies<sup>7</sup>. Les sociétés acéphales sont désignées par le géopolitologue Roland Breton qui fidèle à la tradition allemande les qualifie de « peuples de nature » *Naturvölker* ou peuple de culture *Kulturvölker* (Breton R., 1995). Il s'agit de sociétés où le pouvoir en lieu et place d'être vertical est *diffusé* horizontalement entre de nombreuses institutions qui par un jeu de contre-pouvoirs s'imposent pour maintenir l'égalité entre les populations (NENE BI BOTI S., 2013). Les qualifiant de *sociétés primitives*, Pierre Clastres parle de sociétés sans Etat. Les sociétés acéphales méconnaissent ou refusent la notion d'Etat. En effet, c'est l'Etat symbolisé par un pouvoir coercitif, l'Etat comme objet de domination d'une classe sur une autre, l'Etat comme organe entretenant l'inégalité centralisé qui est rejeté et combattu. Comme le souligne Clastres (Clastres P., 1974) « *l'absence de l'État dans les sociétés primitives n'est pas un manque, ce n'est pas parce qu'elles sont l'enfance de l'humanité et qu'elles sont incomplètes, ou qu'elles ne sont pas assez grandes, qu'elles ne sont pas adultes, majeures, c'est bel et bien parce qu'elles refusent l'État au sens large, l'État défini comme dans sa figure minimale qui est la relation de pouvoir* »<sup>8</sup>.

Coexistant aux côtés de ces sociétés acéphales, des sociétés étatiques traditionnelles et originales se sont développées en Afrique de l'ouest précoloniale, elles apparaissent sur deux axes. D'un côté la bande saharo-sahélienne où se sont développés comme indiqué antérieurement les puissants empires médiévaux africains, et de l'autre côté des Etats qui ont essaimé dans la grande barrière forestière de l'Afrique occidentale<sup>9</sup>. Une constante se dégage néanmoins dans ces Etats africains, s'ils sont constitués sous le modèle de wébérien de l'Etat (population, territoire et pouvoir de coercition). Il n'en demeure pas moins que les Etats de l'Afrique de l'ouest sont caractérisés par une originalité quelque peu opposée au modèle westphalien. Ce dernier fait du concept de nation un quasi épithète du substantif Etat. Si l'Afrique a connu des nations, et des Etats-Nations, l'association de ces deux concepts n'a pas été immédiate. Il a existé donc dans l'Afrique occidentale précoloniale des Etats sans nation et des Etats-nations à proprement parlé.

---

<sup>7</sup> Cette dernière est tout autant sujette à confusion les spécialistes de la question ayant décidé sans nuance de caractériser toutes les sociétés africaines d'ethnies qu'elles soient réellement des ethnies ou qu'elles soient des nations à l'identique des nations occidentales. Dans des travaux précédents, nous avons défini l'ethnie comme une entité sociologique aux liens lâches composée d'une fédération de tribus unies par une communauté de langue, de territoire et par des us et coutumes. (GUIPIE G., 2013).

<sup>8</sup> CLASTRES Pierre, « *L'anthropologie politique* » in Antimythes, 1974, p.1.

<sup>9</sup> On pourrait citer les cités-Etats Yoruba, les Etats Fon dans le Golfe du Bénin ainsi que les Etats akans dominés par la puissante confédération impériale asante.

L'organisation du pouvoir en Afrique occidentale diffère de celles des Etats occidentaux post-westphaliens. En effet, dans ses structures l'Etat africain est clairement féodal. L'Etat n'est qu'une succession caténaire de relations privées qui prennent une dimension publique par le biais d'un jeu de pouvoir. Dans les Etats africains précoloniaux, l'administration qui est elle aussi sujette à des relations entre la dynastie au pouvoir et des individus (nobles ou roturiers) est embryonnaire. Limitée elle ne concerne pour ainsi dire les domaines militaires et financiers (Niangoran-Bouah G., 1973). En outre l'Afrique de l'ouest au travers de souverains comme Soundiata Kéïta a en sus du processus de développement de l'Etat mis en place un système de répartition et de spécialisations fonctionnelles parallèles à la proto-administration évoquée en amont. La société et les Etats africains étaient divisés en castes pratiquant une endogamie de rigueur. A l'identique de certaines sociétés indo-européennes dans certains aspects, les sociétés étatiques africaines étaient réparties en classe dirigeante nobiliaire et guerrière, hommes libres et hommes dit de castes<sup>10</sup> et in fine les captifs. L'historien Cheikh Anta Diop voit dans cette organisation le motif de la sécularisation et de la pérennité des Etats africains. A cet effet, il souligne « *les ressortissants de toutes les castes, y compris les esclaves, sont étroitement associés au pouvoir en qualité de ministres effectifs, ce qui conduit à des monarchies constitutionnelles, gouvernées par des conseils des ministres où figurent tous les représentants authentiques du peuple. On comprend dès lors qu'il n'y ait pas eu, en Afrique, de révolutions contre le régime, mais seulement contre ceux qui l'appliquent mal, c'est-à-dire les princes indignes.* »<sup>11</sup>.

Géographiquement, les Etats africains sont repartis selon 3 cercles concentriques partant du Centre pour aboutir à la périphérie. Dans le premier vivent les populations métropolitaines proches du pouvoir politique, le deuxième cercle est consacré aux provinces soumises ces dernières partagent le même mode de vie civilisationnel que les métropolitains, in fine le 3e cercle qui concerne les populations jugées barbares, fraîchement conquises et soumises à un impôt lourd (Wilks I., 1975).

Dans ces sociétés, le domaine du droit connaît une confusion avec celui de la religion. Le souverain dispose d'un pouvoir magico-religieux. Le vitalisme qui a fortement irrigué les sociétés africaines et les Etats en particulier prescrivait une sorte de continuum logique entre les forces vitales du souverain, celles du peuple mais aussi de tous les êtres vivants de l'Etat.

---

<sup>10</sup> Il s'agit des artisans mais il s'agit en particulier de personnes spécialisées dans certaines professions comme les forgerons qui sont craints et méprisés, les griots historiens et légistes.

<sup>11</sup> DIOP Anta Cheikh, L'Afrique noire précoloniale, Paris, Présence africaine, 2008, p.12.

Violer la règle de droit c'était comme en Egypte antique rompre l'équilibre ontologique et cosmique et ainsi s'attirer catastrophes naturelles et désastres. Il semble cependant en l'état actuel de la littérature concernée que l'Afrique n'ait pas développé de systèmes républicains même s'il est prouvé que la majorité des sociétés acéphales étaient égalitaires et démocratiques<sup>12</sup>. Nonobstant ces particularismes, les Etats et sociétés politiques de l'Afrique occidentale furent particulièrement bouleversées par l'entreprise coloniale. Cette dernière en sus de la violence qu'elle appliqua envers les peuples africains vaincus, déstructura profondément les organisations sociales et sociétales africaines décrites en amont.

## L'action coloniale : violence, et déstructuration socio-politique

Ainsi que le souligne l'historien ivoirien Pierre Kipré citant le géographe français Jean Cabot : « *La configuration actuelle de l'Afrique est le fruit d'une Europe conflictuelle* », en effet les résistances africaines à la pénétration coloniale se sont révélées aussi héroïques que vaines. Face à machines militaires industrialisées, les chefs de guerre des sociétés acéphales ou les stratèges militaires de l'Afrique occidentale durent s'incliner. Comme le mentionne toujours Kipré « *la colonisation va introduire une autre logique et un autre rapport à l'espace politique. Elle impose la frontière rigide et universellement reconnue; les États ouest-africains en font aujourd'hui la pièce maîtresse de leur existence.* »<sup>13</sup>.

Contrairement à l'idée que les sociétés africaines se faisaient des frontières qui étaient physiques et sociologiques et non abstraites. La course au clocher de l'après Congrès de Berlin va entraîner les situations les plus invraisemblables. Ainsi des Etats traditionnels seront morcelés, des ethnies divisées entre plusieurs possessions coloniales. Les intérêts des nouveaux Etats coloniaux procèdent à la suppression des anciennes voies commerciales traditionnelles pour leur substituer de nouveaux centres de gravité, les nouveaux centres urbains ou capitales coloniales<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> On retiendra une expérience intéressante de gouvernement connue dans certaines sociétés acéphales du sud-est de la Côte d'Ivoire. En l'espèce, la société est divisée en classe d'âges, ces dernières assument le pouvoir politique à tour de rôle et de façon cyclique. On consultera pour ce faire Memel-Fotê Harris, *Le système politique Lodjoukrou*, Présence Africaine-NEA, Paris, 1980, 479p.

<sup>13</sup> Kipré Pierre, « La crise de l'État-nation en Afrique de l'Ouest », in *Outre-Terre*, 2/2005 (n°11), p. 21.

<sup>14</sup> Il faut cependant souligner que cette violence recomposition du paysage politique ouest-africain a entraîné des exodes massifs de populations vers des régimes coloniaux jugés plus cléments. Les Mossi de la colonie de

En sus de cette entreprise de déstructuration géographique se sont imposées et juxtaposées de nouvelles langues nationales occidentales, elles séparèrent des populations naguère unies par des langues africaines. La pression fiscale avec l'impôt de capitation dans les colonies françaises, l'apartheid constitué par le code de l'indigénat, les prestations obligatoires achèvent de fragiliser les Africains et leurs futurs Etats-postcoloniaux. L'administration coloniale française à la tête de grands ensembles coloniaux tels que l'Afrique Occidentale Française (AOF) et l'Afrique Equatoriale Française (AEF) se permet d'effectuer en toute hâte des reconfigurations spatiales comme la colonie de Haute-Volta démantelée en 1932 entre les colonies voisines de Côte d'Ivoire, du Soudan et du Niger. Sous la pression des chefs autochtones, la colonie est reconstituée en 1947.

## Indépendances et émergence crises de l'Etat sans nation

La période des indépendances est concomitante d'un système international lui-même en crise et partagé en deux pôles : capitalistes et soviétiques. L'Afrique n'est pas étrangère à ces remous et en sus des guerres idéologiques, deux tendances s'affrontent. La première est d'obédience et fédérale, elle consiste à penser l'Afrique comme une unité politique, elle tend à éviter la Balkanisation politico-géographique de l'Afrique, cette tendance sera appelée « Groupe de Casablanca », la dernière beaucoup plus prudente appelée « Groupe de Monrovia » souhaite conserver les acquis territoriaux et politiques issues de la colonisation. C'est finalement la dernière tendance qui remportera la manche lors du 1<sup>er</sup> Congrès constitutif de l'Organisation de l'Unité Africaine à Addis-Abeba.

Plusieurs auteurs aux indépendances, que ces dernières aient été octroyées (Afrique française) ou qu'elles été obtenues à la suite d'une guerre de libération nationale (espace lusophone) se sont interrogés sur la propension des nouveaux Etats africains fraîchement indépendants à accepter les frontières « *telles qu'héritées de la colonisation* » selon la formule consacrée lors de la constitution de l'OUA<sup>15</sup>. Les premiers dirigeants africains héritent donc d'Etats aux

---

Haute-Volta ont ainsi fui la région d'Ouagadougou pour gagner leur berceau du nord ghanéen, les Bron de Côte d'Ivoire se sont réfugiés chez leurs frères Bron du Ghana.

<sup>15</sup> Cornevin Robert. Questions nationales et frontières coloniales. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 68, n°250-253, Année 1981 1981. Etat et société en Afrique Noire, sous la direction d'Yves Person. pp. 251-262.

frontières qui ne correspondent à aucune réalité sociologique mais qui sont reconnues internationalement. A l'exception de certains conflits transfrontaliers rapidement résorbés soit pas des conflits de petite intensité soit par les instances judiciaires internationales, les frontières coloniales sont rarement contestées.

Les Etats africains héritent de toutes les structures de l'Etat colonial. Ce dernier disposait pour seule légitimité de la coercition physique, fiscale et administrative. A la recherche de repères, les néo-Etats empruntent les théories sur le nationalisme d'Hobsbawm et Gellner se lançant avec ferveur dans une entreprise de construction de la nation par le haut. En lieu et place des élections multipartites qui avaient lieu avant la période des indépendances, les nouveaux leaders leur préfèrent le parti unique comme ensemble monolithique seul à même de taire les passions identitaires ethniques et servir de ferment à l'unité nationale.

Réagissant à l'identique de l'administration coloniale, les nouvelles autorités aux légitimités électorales fragiles se lancent avec ferveur dans une entreprise construction hâtive de la nation. Kipré opine ainsi en indiquant que *«partout, l'accession à l'indépendance est en effet marquée par des symboles, des lieux et une politique d'intégration de toutes les composantes de la population. Chaque ancien colonisé, en tant que citoyen, est censé y voir l'acte de naissance non seulement du nouvel État, mais surtout de la « nation ». Les symboles, différents de ceux de l'ancienne puissance coloniale, sont le drapeau, l'hymne national, parfois une nouvelle appellation du pays qui rattache l'histoire contemporaine à un passé précolonial (Mali, Bénin), parfois mythique (Ghana, Burkina Faso). Certains pays battent monnaie.»*<sup>16</sup>.

En l'absence d'institutions fortes, la solidité et la pérennité des régimes est assurée par la puissance du parti unique dit parti-Etat<sup>17</sup> seul à même de fédérer l'ensemble des énergies de la proto-élite des Pays d'Afrique occidentale. Les grands ensembles partisans fédéraux tels que le Rassemblement Démocratique Africain (RDA)<sup>18</sup> qui disposaient de sections dans les ex-possessions françaises sont émiettés sous les coups de boutoir d'un chauvinisme précoce en autant de partis uniques nationaux. Adossés au parti-Etat, une administration assujettie au pouvoir politique dans une logique de patrimonialisation du pouvoir et de féodalisation de celui-

---

<sup>16</sup> Kipré Pierre, *op.cit.*, p.23.

<sup>17</sup> L'adhésion au parti unique parti-Etat était obligatoire et la carte de membre faisait dans certains Etats comme la Côte d'Ivoire office de pièce d'identité.

<sup>18</sup> Le Rassemblement démocratique africain (RDA) est une ancienne fédération de partis politiques africains fondée à l'issue du Congrès de Bamako en 1946. Il fait partie des trois principaux partis fédéraux (avec le Parti du Regroupement africain — PRA — et le Parti des fédéralistes africains — PFA) panafricains revendiquant la création d'une fédération des partis politiques d'Afrique au moment des indépendances. Le RDA est resté dans les esprits la force politique la plus connue de la période des décolonisations des territoires français, en voulant incarner une nouvelle lutte pour l'indépendance en dehors des partis politiques français traditionnels.

ci, puis l'armée seul corps réellement organique dont les rares cadres furent des officiers dans les armées coloniales.

## Crises de l'Etat, crises dans l'Etat : entre greffes et rejets<sup>19</sup>

La mise en œuvre de ces politiques de « construction nationale » reste fort ambiguë, surtout quant au rapport entre logique de rupture et logique de continuité (Kipré P., 2005). Ce tableau idyllique des premières années euphoriques de l'indépendance ne résista pas à plusieurs contingences. La brutale entreprise de colonisation avait réformé les allégeances aux autorités traditionnelles pour leur en substituer de nouvelles extérieures et animées par le colon. Dans les possessions britanniques, les autorités traditionnelles furent maintenues et servirent de courroie de transmission de l'administration coloniale.

Comme indiqué antérieurement, la légitimité des autorités coloniales quoiqu'électorale dans la majorité des cas fut sujette à caution. Partout dans la sphère ouest-africaine les identités ethniques et natio-traditionnelles<sup>20</sup> mise en veille par l'entreprise coloniale furent réaffirmées. Le tribalisme sert de levier à double détente, d'une part il est officiellement décrié et voué aux gémonies d'autre part il sert à la consolidation du pouvoir par un savant dosage des représentations des ethnies (Sylla L., 1981). Les logiques d'accumulation financières des nouvelles élites, l'accroissement de la pression fiscale et la fourniture d'un service public de piètre qualité achevèrent de dépopulariser l'Etat aux yeux des populations. Les premières révoltes se manifestent sous l'argument d'émeutes contre la faim (Haute-Volta en 1966), mais c'est la plupart du temps par le biais de multiples coups d'Etat militaires que les crises et conflits sont résorbés entre les populations et une classe politique jugée illégitime<sup>21</sup>. L'armée dernier corps organisé hérité de la colonisation en prenant le pouvoir par le biais de multiples juntes, ne tardent pas à se « civiliser » épousant de facto les travers des régimes naguère honnis.

---

<sup>19</sup> Les termes de greffe et rejet ont été dégagés par l'anthropologue du droit Michel Alliot en prélude à l'œuvre de Badie. Michel Alliot voit dans la transposition du modèle occidental d'Etat moderne une greffe malheureusement rejetée par la population qui y est soit indifférente, soit hostile. (Alliot M., 1981).

<sup>20</sup> Nous avons usé du barbarisme natio-traditionnel pour mettre en relief les sociétés étatiques qui connaissaient la nation avant la colonisation. Il faut faire remarquer une fois de plus que toutes les sociétés africaines n'étaient pas des ethnies, certaines étaient d'authentiques nations à l'identique de l'Occident.

<sup>21</sup> Plus d'une quarantaine de coups d'Etat entre 1961 et 1990.

## Revendications démocratiques, faillites économiques et crises sociales

Une constante se dégage dans l'histoire politique des Etats d'Afrique contemporaine, ce sont les revendications démocratiques succédant à l'écroulement du Bloc de l'est. En Afrique de l'ouest et au Bénin en particulier, elles prennent la forme de procédures innovantes qui apparaissent pour résorber toutes les crises, tous les contentieux devant être résolus par les nouveaux représentants de la population dans une sorte de grande catharsis nationale. C'est en effet le général marxiste Kérékou qui inventa le terme et la formule institutionnelle. La conférence nationale qu'elle soit souveraine ou non devient le lieu de la manifestation de la palabre cathartique africaine seul gage de résolution pacifique des crises. Les conférences nationales deviennent des espaces de redéfinition d'un nouveau contrat social pour les jeunes Etats africains (Frère M-S., 1999).

Concomitamment à cette période de renouveau politique et institutionnel les programmes d'ajustements structurels apparaissent pour sanctionner les années de mauvaise gestion économique des Etats africains. Fidèles à la tradition de patrimonialisation des fonctions et à la féodalisation des pouvoirs, les élites avaient considérés les fonds publics comme des ressources propres qu'elles pouvaient orienter comme elles le souhaitaient encourageant ainsi par un effet caténaire corruption, gabegie et népotisme. Surendettés les Etats s'en remettent aux institutions de Bretton Woods pour les sauver de la banqueroute. Les Plans d'Ajustements Structurels<sup>22</sup> ou PAS sont mobilisés pour les besoins de la cause. En lieu et place d'ajustements, il s'agit d'un transfert du pouvoir économique régalién des pays concernés vers les institutions de Bretton Woods. En lieu et place d'une solution salvatrice, les PAS achèvent de sinistrer les couches sociales les plus fragiles déjà oubliées par les Etats. L'économiste Philippe Hugon précise que « selon le rapport du FMI (1988) concernant sept pays (Chili, République dominicaine, Ghana, Kenya, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande) « certaines politiques macro-économiques ont aggravé dans le court terme le fardeau des groupes les plus vulnérables; dans le long terme, ils

---

<sup>2222</sup> L'ajustement structurel peut être défini comme l'« ajustement durable de la balance des paiements obtenu au moyen d'une adaptation des structures économiques (principalement des structures de production), c'est-à-dire autrement que par une réduction de la croissance économique ou par un recours accru ou excessif aux capitaux extérieurs ». La mise en œuvre des politiques d'ajustement est assurée par les prêts d'ajustement structurel (pas) ou sectoriel : « Prêts accordés dans le but de soutenir une réforme en profondeur des politiques et des institutions des pays en développement pour leur permettre de ramener les déficits de comptes courants à des proportions plus tolérables à moyen terme tout en maintenant le plus grand effort possible pour le développement. » (Hugon P., 1989).

n'ont pas réduit la pauvreté pour autant... »<sup>23</sup>. En 1994, en Afrique occidentale francophone, la devise locale le franc CFA est dévaluée de moitié entraînant une baisse du pouvoir d'achat et donc une forte paupérisation des populations. Les domaines les plus exposés sont les domaines de la santé publique, de l'éducation nationale cependant l'outil de défense n'échappe pas non plus à cette faillite généralisée.

## Politiques de défense défailtantes

Pour la politologue Dominique Bangoura le bilan est critique *«de même que l'État postcolonial n'est pas un État-Nation, faute d'une Nation et en présence d'un pluralisme social, l'armée postcoloniale n'est pas une armée nationale. Non seulement elle ne revêt pas les traits d'une armée au sens classique du terme, mais de plus et surtout, elle ne reflète pas la société. Toute armée normalement constituée se conçoit comme une organisation d'hommes élaborée conjointement à un système d'armes en vue d'assurer la défense de l'intégrité territoriale, des institutions librement choisies ainsi que la vie et la survie des populations. Or, cette simple évocation du rôle spécifique de l'armée est à elle seule sujette à caution en Afrique »*<sup>24</sup>

Ainsi, à quelques très rares exceptions comme au Sénégal<sup>25</sup>, l'outil de défense qu'est l'armée est fortement tributaire de l'état de décrépitude social dans lequel baignent les États africains. La citation de Fustel de Coulanges qui rappelait ainsi que *«L'état social et politique d'une nation est toujours en rapport avec la nature et la composition de ses armées. »* prend ainsi tout son sens. L'état de délitement politico-social empêche toute politique publique et toute planification efficiente. Les plans quinquennaux des premières années post-indépendances font face à une léthargie inquiétante, l'outil militaire étant jugé dispendieux dans les pays en paix. L'activité doctrinale est elle aussi gelée, plus aucun investissement n'y est consacré, les acquisitions d'armes sont suspendues.

---

<sup>23</sup> Hugon Philippe. Incidences sociales des politiques d'ajustement. In: *Tiers-Monde*, tome 30, n°117, 1989. Politiques d'ajustement et recompositions sociales en Amérique latine, sous la direction de Bruno Lautier et Pierre Salama. P 71.

<sup>24</sup> Bangoura Dominique, « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité », *Cahier du GEMDEV*, n° 25, 1994, P.1.

<sup>25</sup> Le Sénégal a conservé une très forte tradition républicaine. Il demeure nonobstant les longues périodes de présidences de ses leaders une référence en ce sens où il a toujours disposé d'institutions solides. Son armée républicaine n'a jamais perpétré de putschs.

C'est à juste titre que Marc Fontrier se pose la légitime question « Des armées africaines : comment et pour quoi faire ? » (Fontrier M., 2005). Dans une analyse critique l'africaniste Marc Fontrier rend responsable les inadéquations entre les modèles métropolitains et leurs pâles copies ultramarines. Fontrier à l'instar de Bangoura opine en affirmant que le « *hiatus procède d'une difficulté à s'inscrire dans une logique d'État-nation, concept occidental étranger à l'histoire de l'Afrique, et dont le continent, récemment décolonisé, n'a eu le temps ni de digérer la substance, ni d'intégrer ce qui était compatible avec ses propres réalités [...] depuis quelque quarante années, à l'instar des autres institutions, les armées nationales ont participé au tâtonnement général qui a suivi les indépendances.* »<sup>26</sup>.

Cette situation accentuée par la crise économique-sociale accroît les divisions au sein des armées africaines. Les effectifs ne pouvant être revus à la baisse sous peine de mutinerie. Les armées présentent une situation à double détente : d'une part des régiments d'élite en nombre restreint que compensent un armement et une formation de qualité ; ce sont des régiments prétoriens dont la mission de défense est diluée dans la protection exclusive du chef de l'Etat<sup>27</sup> et de ses proches. Ces régiments prétoriens bénéficient malgré les crises économiques de solde qui sont virées en avance, mais aussi de multiples primes. A la différence des prétoriens, les troupes régulières sont livrées à elles-mêmes. Dans un état de délabrement avancé, elles perçoivent des soldes modestes, leurs casernes sont très mal entretenues et elles sont le plus souvent mal nourries. Le début des années 1990 a accentué cet état de fait l'absence d'infrastructures ont ainsi obligé certains militaires à quitter les casernes pour résider en zone urbaine ce qui entretient une malséante promiscuité entre les militaires et les civils.

Ceci altère considérablement la capacité des forces de défense et sécurité à assurer leurs missions primordiales. A l'instar des sociétés, elles subissent les diktats des clivages ethniques. Bangoura conclut ainsi en arguant que « *les forces armées africaines actuelles se caractérisent, sauf exception, par leurs faiblesses internes et leur inaptitude au combat. Les structures classiques indispensables à toute armée pour son bon fonctionnement (hiérarchie, interdépendance, cohésion d'ensemble), de même que les vertus traditionnelles des soldats (discipline, obéissance, loyauté) n'apparaissent pas systématiquement, et lorsqu'elles en revêtent les apparences, obéissent davantage à des actes d'allégeance politique qu'à des caractéristiques militaires. Les forces armées sont loin d'être soudées et homogènes. Elles sont*

---

<sup>26</sup> Fontrier Marc, « Des armées africaines : comment et pour quoi faire ? », *Outre-Terre*, 2/2005 (n° 11), p. 350.

<sup>27</sup> De tels régiments sont *légions* en Afrique, on distingue la Division Spéciale Présidentielle (ex-DSP) du Maréchal Mobutu, en Afrique de l'ouest le Régiment de Sécurité Présidentielle (ex-RSP) au Burkina-Faso et le Régiment des Para commandos de Djikoroni au Mali.

*traversées par des rivalités politiques et sociales nourries par le pouvoir en place. De même, les notions de sacrifice, héroïsme, patriotisme familières à l'institution militaire résonnent comme des mots creux. Les chefs militaires doivent le plus souvent leurs promotions à des critères politiques ou personnels qu'à leur aptitude au combat. Inversement, des officiers réputés pour le sérieux de leur formation et leurs compétences mais non originaires de la région du Chef de l'État ou n'appartenant pas au cercle restreint du pouvoir, se voient éloignés, mis à l'écart voire victimes de purges, d'épuration. »<sup>28</sup>.*

Face aux réductions de leurs prérogatives les armées n'hésitent pas à se mutiner<sup>29</sup>. Résultat de son inaptitude structurelle, l'armée bras séculier de l'Etat devient non plus un corps organique de coercition mais plutôt un instrument de violence illégitime. Utilisée pour réprimer les manifestations de l'opposition elle se délégitime aux yeux des populations apparaissant comme un vulgaire outil de répression. Lasse des fois et insatisfaite quant aux attermolements des politiques, l'armée n'hésite pas à prendre le pouvoir.

## Crépuscule et Réveil des religions

La question de la religion avait été traitée avec plusieurs par les dirigeants des nouveaux Etats africains. En Afrique de l'ouest les très fortes traditions musulmanes dans certains Etats s'opposaient avec la réaffirmation d'un courant laïque même si certains leaders progressistes comme Sékou Touré en Guinée et Modibo Kéita mâtinaient leurs idéologies socialistes de références islamiques (Anouar, A-M., 1982). La plupart des leaders gardaient leurs distances avec la religion, la liberté religieuse étant prescrite et reconnue. A l'analyse, il s'agirait d'une prudence observée, la plupart des Africains étant sensibles aux pratiques vitalistes traditionnelles et étant officiellement « animistes ». L'influence de la religion musulmane a été au sud du 16<sup>ème</sup> parallèle paradoxalement encouragée par l'entreprise coloniale. Les déplacements de populations subséquents à la constitution des premières entités urbaines ont entraîné un flux massif des populations vers les centres urbains.

Sous l'administration coloniale, les musulmans participant préalablement à l'effort de guerre en tant que tirailleurs devenaient une fois les conquêtes des nouveaux territoires consolidés des

---

<sup>28</sup> <sup>28</sup> Bangoura Dominique, « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité », 7.

<sup>29</sup> Comme en Côte d'Ivoire au début des années 1990 (Kieffer G-A., 2000).

commerçants, ils servaient donc à l'identique du modèle britannique de l'*indirect rule* de courroie de transmission de l'action coloniale. Surnommés avec emphase « *agent économique du progrès* »<sup>30</sup>, les musulmans en Côte d'Ivoire permettaient aux populations de la sylve de se familiariser avec les échanges monétaires adoptant un processus original. Ils donnaient en nature des biens aux musulmans dioulas qui en retour leur fournissaient la monnaie française seule devise recevable pour leur permettre de payer leurs impôts (Dozon J-P., 1989).

Par tradition plusieurs courants islamiques coexistent en Afrique occidentale, si la branche chiite est marginale et pratiquée par les populations syro-libanaises ce sont les courants soufis et l'islam confrérique qui trouvent un succès certain auprès des populations. La colonisation ayant gelé les conquêtes des théocraties militaires Fulani. L'islam confrérique est inégalement réparti, s'il connaît un succès retentissant au Sénégal avec les Mourides<sup>31</sup> au Mali et au Nigéria avec les Tidjaniyya, il n'en est pas de même au Burkina et surtout en Côte d'Ivoire (Miran-Guyon M., 2000). L'islam pratiqué dans ces régions connaît une constante, si l'influence du wahhabisme saoudien qui nonobstant des moyens conséquents reste mineure, il n'en demeure pas moins que l'islam pratiqué en Afrique occidentale est conservateur à défaut d'être foncièrement rigoriste.

## Du Nigéria fédéral au Mali unitaire : l'application de la Charia

Au Nigeria, le milieu des années 2000 est marqué par la résurgence d'un mouvement soutenu par les élites politiques qui exigent dans cette fédération d'Etats l'application de la loi musulmane, la Charia dans son intégralité dans les Etats septentrionaux. Se faisant l'élite du nord Nigeria espère rattraper les concessions faites lors des indépendances où le volet pénal de la Loi n'était pas d'inspiration musulmane (KANE O., 2002)<sup>32</sup>. Ousmane Kane précise ainsi « *en tant que colonisateurs, les Britanniques privilégient le gouvernement indirect : ils maintiennent l'essentiel des structures politiques des pays qu'ils colonisent et gouvernent par leur biais. Au Nigeria, ils s'engagent à respecter les croyances religieuses des musulmans du*

---

<sup>30</sup> DOZON Jean-Pierre. « L'invention de la Côte d'Ivoire ». In : Face aux drapeaux. Le Genre Humain, 1989, p. 142.

<sup>31</sup> Le mouridisme pour le colon (Al mouridiyya) a été fondé par Cheikh Ahmadou Bamba (1853-1927), un rénovateur apparu au Sénégal dans un contexte où la colonisation avait grandement perturbé l'équilibre social. Cheikh Ahmadou Bamba prôna le soufisme envers les enseignements du Coran et de la tradition du prophète Mohamed, l'attachement aux préceptes de l'Islam et la valorisation de la science et du travail.

*nord, non sans restructurer le système juridique d'avant la colonisation et y introduire quelques changements. Alors que le califat de Sokoto est régi par la loi islamique en matière civile et pénale, ils réforment le droit pénal, abolissant l'essentiel des châtiments corporels prévus par la loi musulmane, ainsi que l'esclavage. Toutefois, en matière de droit de la famille (mariage, divorce, succession), les musulmans du nord restent régis par les dispositions de la charia, telle qu'elle était en vigueur avant la colonisation britannique. »<sup>33</sup>.*

Il faut faire remarquer qu'au sein de l'Etat fédéral nigérian, le retour à la démocratie au Nigéria dans le début des années 2000 est concomitant avec l'éclatement de l'Etat en plus d'entités fédérés. Les Etats majoritairement musulmans du septentrion voient les pouvoirs de l'Etat fédéral se renforcer et leur influence baisser dans la fédération. La corruption ambiante du nouveau régime pourtant issu d'élections démocratiques et la mauvaise répartition des ressources entraîne une raréfaction des crédits alloués aux Etats fédérés du Nord.

L'universitaire américain Mc Cormack formule face à cette situation la mise en garde suivante : « *L'idéologie wahhabite et l'injection massive d'argent saoudien sont en train de transformer rapidement l'islam subsaharien d'inspiration soufie, jadis syncrétique et pacifique, en un islamisme militant. [...] Les nombreux groupes islamistes en arrivent à voir les désaccords qui existent entre eux comme moins menaçants que la montée de l'opposition à l'islam politique chez les non musulmans et les forces politiques du sud. L'impératif de l'unité des musulmans semble donc l'emporter sur les controverses doctrinales, et l'islamisme est aujourd'hui plus unifié qu'à n'importe quelle autre période de l'histoire du Nigeria »<sup>34</sup>.*

Au Mali qui malgré sa superficie n'est pas un Etat fédéral, la question de l'application de la Charia ne fait pas l'objet d'un consensus le pays était d'une forte tradition laïque. En 2009, le gouvernement entreprend un vaste chantier de refondation législative. Un texte libéral est proposé à la représentation nationale ce qui suscite un tollé dans la société civile en particulier de la part des mouvements musulmans dirigé par le Haut Conseil Islamique (HCIM). Des manifestations d'une ampleur inégalée sont organisées par le HCIM sous la direction du leader Madani Haïdara dirigeant du mouvement AnçarDine<sup>35</sup>. Le gouvernement devant le risque que fait peser cette réforme sur la paix sociale, décide malgré une confortable majorité

---

<sup>33</sup> KANE Ousmane, Réflexions sur les émeutes interconfessionnelles du nord du Nigeria. In: *Politique étrangère*, n°3 - 2002 - 67<sup>e</sup>année. pp. 753. .

<sup>34</sup> D. McCormack, « An African vortex : Islamism in Sub-Saharan Africa », Center for Security Policy Occasional Paper Series, n° 4, janvier 2005, p. 12.

<sup>35</sup> A ne pas confondre avec le groupe salafiste Ansar Dine dirigé par le fondamentaliste malien Iyad Ag Ghali.

gouvernementale au parlement de modifier le texte. Le texte amendé soumis au Parlement est expurgé des articles progressistes.

## La crise libyenne épicrocentrique de la catastrophe généralisée dans le système sahélo-sahélien

La déstabilisation de la bande sahélo-saharienne fragilisée par les crises énoncées en amont va se généraliser avec l'effondrement de la Libye de Kadhafi. Le régime du Guide libyen constituait à cet égard une digue contre l'immigration illégale subsaharienne. En outre les interventions diplomatico-militaires aux relents de pétrodollars dans les affaires de ses voisins subsahariens faisaient de Kadhafi un interlocuteur privilégié dans les relations interafricaines. Irrité par ses échecs panarabes, Kadhafi avait jeté son dévolu sur l'Afrique noire.

Le fait que certains Etats aient violé l'embargo international pour soutenir le Guide en difficultés contribua à un activisme important de la Libye en Afrique subsaharienne. Bassam Bounenni journaliste tunisien souligne ainsi que *« la poussée expansionniste de la Libye au Sahel, dans ces années, témoignait bien d'une conscience bédouine : appartenir à un territoire non délimité. Kadhafi se veut désormais le champion d'une nouvelle Afrique, celle des « Etats-Unis d'Afrique » : « Je me suis endormi à côté de quatre millions de Libyens, je me suis réveillé avec quatre cents millions d'Africains. » Les « pauvres bédouins [...] doivent offrir un modèle aux nouveaux citoyens africains. »*<sup>36</sup>

La guerre de la coalition occidentale contre le régime libyen jugée responsable de répressions envers des populations civiles fut fulgurante. En 8 mois les forces pourtant conséquentes (à l'échelle africaine) de la Grande Jamahiriya furent anéantis. En soutien, des forces hétéroclites associant opposants sincères au régime, cadres supérieurs du régime passés à l'opposition et combattants islamistes vétérans de l'Afghanistan. Lorsque le Guide libyen est capturé puis sommairement assassiné le 20 octobre 2011, le régime politique original<sup>37</sup> qu'il a contribué à mettre en place a implosé.

---

<sup>36</sup> Bounenni Bassam, « Kadhafi d'Afrique », *Outre-Terre*, 2/2005 (n° 11), p. 178

<sup>37</sup> Quatre ans après le coup d'État de 1969, M. Kadhafi a esquissé les grandes lignes de sa vision politique, processus qui a culminé en 1977 avec la création officielle de la Jamahiriya (néologisme qui signifie pour l'essentiel « État des masses ») (Gaub F, 2012). L'Etat libyen est caractérisé par une scissiparité horizontale du pouvoir qui officiellement associe directement le peuple au pouvoir. Dans les faits, il s'agit d'un changement de

Si Florence Gaub relative l'atomisation chaotique des institutions libyennes, il n'en demeure pas moins que le danger le plus saillant demeure l'impressionnant arsenal libyen exposé à des forces non contrôlées. Mathieu Pellerin infirme cette vision indiquant que « *la chute de Mouammar Kadhafi a été acquise par les armes. Près de 90 000 Libyens étaient encore armés en mai 2012, tandis que près de 20 millions d'armes circulaient dans le pays. La plus importante partie est aujourd'hui entre les mains des 300 thowar (brigades), dont les plus puissantes sont celles qui ont œuvré à la « révolution » : celles de Benghazi, de Zintan, de Misrata ou de Gharyan. Leur mission première est de consolider leur influence armes à la main, y compris en officiant désormais sous le sceau de l'armée nationale.* »<sup>38</sup>. C'est donc cette prolifération hors normes des armes qui allait servir de levier de nuisance à la déstabilisation des fragiles Etats de l'Afrique francophone par les takfiristes armés.

## Terrorisme, djihadisme et salafisme des confusions persistantes

Dans une publication précédente<sup>39</sup>, nous avons mis en exergue la différence et les nuances qui subsistaient entre le concept de terrorisme, celui de djihadisme et celui de salafisme. La littérature est sur le sujet abondante, elle ne permet cependant pas de faire une distinction efficiente des notions susmentionnées.

### La dialectique terroriste-résistant

De toutes les questions contemporaines de sécurité, celle qui concerne le terrorisme d'obédience islamiste est celle qui mobilise le plus les opinions, les doctrines mais aussi les postures stratégiques actuelles. La question en matière sécuritaire n'est pas nouvelle, en sémantique et en lexicologie française elle apparaît à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle pour caractériser la *Grande Terreur* des années robespierristes 1793-1794. Elle évolue deux siècles plus tard et est utilisée lors de la seconde guerre mondiale pour désigner les actions asymétriques (sabotages, assassinats) des groupes de partisans opposés militairement à la puissance occupante allemande.

---

nomenclature des institutions et d'une absence de pouvoir législatif confondu à l'exécutif et dirigés par le seul Guide libyen.

<sup>38</sup> Pellerin Mathieu, « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, 4/2012 (Hiver), p. 839.

<sup>39</sup> Guipié Gérard Eddie, « Emergence du Takfirisme armé en Côte d'Ivoire. Politiques et stratégies » in *RIGES* 1 vol°2, décembre 2016, p.60.

L'utilisation en langage militaire des substantifs *terroriste-terrorisme* donne lieu à une sorte de dialectique terroriste/résistant. Dès lors comme le signifie Marc Jacquemain, la définition communément admise du terrorisme devient particulièrement périlleuse : le terroriste de l'un étant le combattant de la liberté ou le partisan de l'autre (Jacquemain M., 2007). Le vocable est subjectif à souhait la difficulté supplémentaire est que l'usage du terme a une fonction de valeur et procède d'une appréciation subjective (Deffarges T., 2003). Nonobstant cette difficulté intrinsèque, il est d'un commun accord de définir le terrorisme comme un mode opératoire qui consiste à user d'une violence extrême et indifférenciée afin d'attendre un but politique. Les années 1970 du siècle dernier voient le mode opératoire qu'est le terrorisme se décliner en de multiples actions de coups d'éclats aussi audacieux que médiatiquement suivis.

### La question du djihadisme

La question nous l'avons évoquée antérieurement n'est pas inconnue en Afrique de l'ouest. Le 19<sup>ème</sup> siècle, période de reconfigurations politiques majeures a avant l'ère coloniale fut le siècle du Djihad en Afrique de l'ouest. Il faut dans un premier temps révéler l'emploi impropre et régulier du terme « *djihad* », qui s'éloigne de plus en plus de sa signification originelle.

Dans son sens étymologique, le concept de « *djihad* » n'est pas un synonyme de *guerre sainte*, cette dernière renvoyant selon l'islamologue Tariq Ramadan<sup>40</sup> aux termes *harb*. Jihad ou Djihad signifiant plutôt effort, lutte ; l'examen des occurrences du terme « *djihad* » dans le Coran révèle que plus des deux tiers des occurrences de ce substantif concernent la notion d'effort et de lutte personnelle du croyant pour se parfaire ; seul le tiers restant est consacré à la guerre, purement défensive que doit mener le croyant pour sauvegarder sa foi. Le *djihad* n'est donc pas l'exaltation de l'agression indifférenciée et promue par les terroristes, il ne justifie pas à lui seul ce déchaînement de violence généralisée. (Guipié G.E, 2016). Le *djihad* dans son acception contemporaine se présente comme un mode opératoire faisant montre de violence pour imposer l'islam.

### Du Salafisme au Takfirisme

Spécialiste de la question le journaliste pakistanais Syed Saleem Shahzad fait du Takfirisme une « *croyance très ancienne dans le monde musulman, le takfirisme a connu une renaissance parmi les militants islamistes égyptiens après la défaite face à Israël en 1967. Elle repose sur la conviction que l'affaiblissement de l'oumma (la communauté des croyants) est le résultat de*

---

<sup>40</sup> Ramadan, T. sous la direction de Lelièvre H. (2004). Reconnaître la légitimité de la foi et de la conviction de l'autre in *Terrorisme : questions*, p.116.

*déviations des musulmans eux-mêmes, de leur éloignement de la religion. Tout musulman non pratiquant serait un infidèle. Ceux qui adhèrent à cette doctrine sont appelés à quitter les sociétés musulmanes existantes, à former des communautés autonomes et à faire la guerre aux musulmans infidèles.* »<sup>41</sup>. Le takfirisme est un courant issu du Salafisme, ce dernier est un mouvement rigoriste qui se réclame des « Salaf » autrement dit de l'islam primitif incarné par les 3 premières générations de musulmans. Ainsi pour le prédicateur radical égyptien Sayyid Qutb. Olivier Carré fait de ce personnage charismatique<sup>42</sup>, icône de l'islamisme égyptien anti-nassérien un exalté qui «*s'efforce d'interpréter l'Islam comme un combat, et non pas un combat spirituel et moral seulement mais militaire et missionnaire, militaire parce que missionnaire* »<sup>43</sup>

C'est donc le Takfirisme qui sert d'idéologie suscitant une violence indistincte et généralisée de la part des terroristes. Elle devient ainsi un corollaire de la doctrine de l'ennemi proche/ennemi lointain. Ainsi, par le biais de la combinaison du Takfirisme et de la doctrine d'Al Zawahiri, les takfiristes sont fondés à déclarer apostats tous les musulmans qui ne pratiquent pas la religion selon leurs rites, le meurtre de musulmans pourtant prohibé par le Coran devient de ce fait licite et même recommandé. Les takfiristes peuvent donc déclencher une violence inouïe à l'endroit de ceux vis-à-vis desquels ils ont par le biais d'un décret religieux (fatwa) prononcé une excommunication (*takfir*). Cependant, cette violence armée est certes soutenue par les doctrines susmentionnées mais elle apparaît dans une perspective plus globale comme une stratégie autrement dit un moyen pour atteindre l'état final recherché : la constitution d'un Califat (Guipié G.E., 2016).

### **Projet de califat *versus* souverainetés émiettées**

Si la notion d'Etat ou *Dawlat* n'est pas inconnue dans le monde musulman, elle est cependant très relative. Il n'en demeure pas moins que le Takfirisme serait vain s'il n'était pas inclut dans une disposition d'expansion du monde musulman par la conquête. Le Takfirisme est donc indispensable du djihad et du projet politique final qui est la constitution d'un Califat. Cette dernière n'est pas matérialisée par des frontières physiques, mais elle est impérativement juxtaposée à la Oumma, la nécessaire Communauté des Croyants. La construction étatique

---

<sup>41</sup> Shahzad Syed Saleem, « Une idéologie messianique, le Takfirisme » in *Le Monde Diplomatique*, juillet 2013, p.13. (<https://www.monde-diplomatique.fr/2007/07/SHAHZAD/14907> consulté le 23 février à 1h13).

<sup>42</sup> Qutb (1906-1966) fut un poète engagé pour la cause du nationalisme anti-britannique, puis tour à tour militant socialiste et enfin un prédicateur salafiste qui procéda à la renaissance du takfirisme.

<sup>43</sup> Carré, Olivier, « Le combat-pour-Dieu et l'État islamique chez Sayyid Qutb, l'inspirateur du radicalisme islamique actuel », in *Revue française de science politique*, 1984, p. 684.

nébuleuse des Takfiristes s'oppose à la souveraineté des Etats africains même si cette dernière est sujette à caution.

### De l'implosion généralisée libyenne au septentrion malien : rupture d'un équilibre fragilisé.

Le Mali constitue le premier axe de la déferlante takfiriste en Afrique de l'ouest. Le Pays n'est pourtant pas frontalier de la Libye mais un premier foyer de fixation est créé par d'anciens rebelles sécessionnistes maliens dans le nord du Pays. Il faut rappeler que la configuration de l'Etat malien épouse les contours de la théorie de la *géographie du pouvoir* de Claude Raffestin citée par Michel Galy selon laquelle « *l'Etat se montre plus fort et plus juste en son centre et au contraire plus distant – mais plus coercitif – dans des frontières floues ou disputées* » (Galy M., 2017). A cet effet, le politologue Salim Chena et l'historien Antonin Tisseron renchérissent en indiquant que de « 1964 et jusqu'au début des années 1990, le nord est placé sous tutelle militaire. La répression, combinée aux sécheresses des années 1970 et 1980, provoque l'effondrement de l'économie pastorale nomade au cœur de l'organisation sociale touarègue et un exil massif vers les pays voisins. »<sup>44</sup>

L'attaque des djihadistes est renforcée par les fragilités propres à l'Etat malien, celui-ci est confronté comme précisé en amont à un conflit intermittent aux prises avec les populations touareg du septentrion. En effet, les populations Touaregs organisées en grandes fédérations tribales se sont toujours opposées à l'Etat malien. Historiquement à la fin des années 1950 la perspective de la décolonisation avaient hanté l'élite targuie qui avait souhaité être dans un grand ensemble politique saharien indépendant des colonies françaises du Soudan et du Niger. Les récriminations avec le pouvoir central de Bamako sont donc toujours vivaces et l'effondrement du régime libyen permet aux Touaregs maliens de rentrer dans leurs Adrars avec « armes et bagages ». Il faut rappeler que fidèle à sa politique expansionniste le colonel Kadhafi avaient financé nombre de mouvements irrédentistes Touaregs et avaient inclus certains d'entre eux dans son armée. Chena et Tisseron sont d'avis pour affirmer que « *la progression des rebelles libyens a obligé ces exilés touaregs à trouver asile hors des frontières libyennes. Ils sont donc rentrés chez eux, accompagnés par des Touaregs vivant et travaillant depuis plusieurs dizaines d'années en Libye. Or le retour de ces anciens combattants de Kadhafi a*

---

<sup>44</sup> Chena Salim, Tisseron Antonin, « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, 1/2013 (n° 245), p. 73.

*bouleversé le paysage militaire du Sahel. D'une part, durant leur exil, ils ont été formés militairement – parfois au sein de la Légion islamique – et ont développé une identité transcendant les clivages lignagers et structures politiques traditionnelles autour de l'idée d'une « nation touareg » aux fondements mythiques »<sup>45</sup>.*

En 2012, deux mouvements : le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) et Ansar Dine dirigé par l'ex-rebelle Malien, le targui Iyad ag Ghali apparaissent. Le Mali a constitué une cible de choix à l'action des takfiristes maliens venus de Libye<sup>46</sup>. Dès mars 2012, Iyad ag Ghali dans un communiqué annonce son intention d'instaurer la Charia de gré ou de force dans l'ensemble du Mali<sup>47</sup>, il se démarque ainsi du MNLA dont les visées politiques ne concernent que le seul septentrion malien. En 2013, Iyad s'allie au groupe Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Les succès militaires d'Ansar Dine obtenus aux dépens d'une armée malienne<sup>48</sup> sous-équipée et manquant de formation permettent à Ansar Dine et son allié AQMI de fonder plusieurs brigades et ainsi faire du Nord-malien un abcès de fixation (Guipié G.E., 2017).

Ansar Dine qui finit par prendre le dessus sur son rival laïc du MNLA menace continuellement le pouvoir central de Bamako de prendre le pouvoir central pour ainsi exercer totalement la Charia. Aussitôt fixés sur territoire malien Ansar Dine impose la Charia dans son volet répressif. Ansar Dine propage par la force et ce en corrélation avec les principes du Takfirisme. Ainsi aucun culte concurrent n'est toléré, la ville de Tombouctou jadis ville universitaire réputée dans le monde musulman et qualifiée à juste titre de « *ville des 333 saints* » est symboliquement et méthodiquement investie. Les mausolées des saints considérés comme de l'idolâtrie sont profanés et plusieurs mosquées détruites. Dans les zones conquises par le groupe d'Iyad Ag Ghali le voile intégral qu'est la Burqa est imposé aux femmes qui doivent en plus se couvrir de chaussettes et de gants pour cacher l'intégralité de leur corps. La musique, la télévision et les

---

<sup>45</sup> Chena Salim, Tisseron Antonin, op.cit., p. 75. .

<sup>46</sup> Seulement 1.44% du PIB Malien qui s'élevait à 10,34 milliards de dollars américains étaient consacrés aux dépenses militaires soit 86 milliards de francs CFA. (<http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD> et <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html> sites consultés le 17 février 2017).

<sup>47</sup> Communiqué consultable sur ([http://www.atlasinfo.fr/Mali-un-mouvementislamiste-appelle-a-appliquer-lacharia-par-les-armes\\_a26787.html](http://www.atlasinfo.fr/Mali-un-mouvementislamiste-appelle-a-appliquer-lacharia-par-les-armes_a26787.html) consulté le 18 février 2017).

<sup>48</sup> Notamment la Bataille dit d'Aguel'Hoc qui s'est soldée par le massacre de soldats maliens faits prisonniers de guerre.

jeux de hasard sont prohibés. Les châtiments sont effectués en public et la peine de mort fait l'objet de décapitation.

### Le nihilisme du groupe Boko Haram

Nous avons préalablement évoqué la question des revendications des Etats septentrionaux du Nigéria quant à l'application de la Charia dans cette partie de la Fédération au début des années. Concurrément à ce courant revendicatif, un mouvement de jeunes prédicateurs dirigés par Mohamed Yusuf un ancien étudiant de l'université de Médine prend de l'ampleur. Insatisfaits de ces acquis politico-religieux, Yusuf stigmatise la corruption du régime d'Abuja, la mauvaise répartition des richesses nationales dans un Etat qui est pourtant le premier producteur de pétrole d'Afrique<sup>49</sup>.

Tout en pourfendant les autorités fédérales, Yusuf s'en prend aussi aux autorités fédérées sensées être complices de la situation. Le jeune groupe est véhément envers l'éducation occidentale qu'il juge responsable de la dilution des mœurs, spécialisé dans les autodafés des livres occidentaux le jeune prédicateur interdit les livres occidentaux créant ainsi le néologisme « Boko Haram » livre [ou l'éducation occidentale] interdit ou péché dans le pidgin haoussa. Le géographe Christian Seignobos est plus précis quand il indique « *la lutte contre l'État fédéral passe évidemment par une guérilla contre tout ce qui est hommes en tenue, militaires et gendarmes mais, idéologiquement, c'est l'enseignement, l'école, qui est visé. Les mouvements précurseurs de Boko Haram, comme les Maitatsine ou ceux, plus récents (2003), près de la frontière du Niger, prônaient déjà un éloignement de l'école et une pureté indexée sur l'illettrisme occidental. Boko Haram, en la nommant, engage avec l'école une lutte frontale dont il se glorifie, faisant de cette mobilisation anti-école une ressource primordiale de légitimation. Boko Haram est aussi l'héritier d'un refus de l'école beaucoup plus ancien, apparu dès son introduction par les administrations coloniales* »<sup>50</sup>.

Le groupe toujours sous l'impulsion de son chef se radicalise et prend les armes. Ainsi en juillet, 2009 Boko Haram lance des attaques coordonnées et simultanées les Etats septentrionaux du Borno, du Yobe, du Bauchi et de Kano. Les combats sont intenses la riposte de l'armée nigériane est à la hauteur de l'attaque. Les Djihadistes sont dérouterés accusant plus de 300

---

<sup>49</sup> Le Nigéria avec 2.103.000 barils/jours est le 1<sup>er</sup> producteur d'or noir du Continent africain.

<sup>50</sup> Seignobos Christian, « Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée », *Afrique contemporaine*, 4/2014 (n° 252), p. 159.

morts<sup>51</sup>, Yusuf est capturé, exhibé sur les réseaux sociaux puis sommairement exécuté le 30 juillet 2009.

L'ampleur de la répression effectuée par une armée nigériane reconnue pour sa brutalité et son mépris des droits humains n'a pas refroidi les ardeurs des partisans de la secte islamiste. Dès le 14 août 2009 un certain Sanni Umaru affirme poursuivre le combat de Yusuf mais c'est avec Abubakar Shekau que Boko Haram prend une autre dimension. En 2010, il baptise le mouvement « Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad » autrement dit Groupe Sunnite pour la Prédication et le Jihad (GSPJ). Bien qu'il se réclame d'un islam rigoriste et qu'à l'instar des djihadistes maliens il souhaite imposer la Charia sans exclusive dans un Califat islamique, le groupe est caractérisé par une réelle opacité quant à son organigramme, ses objectifs et ses buts politiques. A l'analyse, il s'agirait plus d'un groupe d'un groupe de désœuvrés nihilistes qui prendrait l'islam et la violence ontologique du Takfirisme comme prétexte pour accomplir des actes de grands banditismes. Le groupe prend des libertés avec l'islam puisque la plupart de ses membres sont affublés de protections magiques. (Seignobos C., 2014). Le g

A la différence des djihadistes maliens qui en l'absence de l'administration étatique lui ont substitué une proto-organisation, le groupe

## Une riposte régionale insuffisante

Nous avons mis en exergue la débâcle d'une armée malienne mal préparée à la lutte contre les djihadistes d'Ansar Dine. Après sa défaite lors de la bataille d'Aguel'Hoc, elle avait décroché de ses positions abandonnant le nord aux mains des djihadistes. L'opération Serval organisée par l'armée française avait permis aux autorités maliennes d'organiser la riposte. Quant au Nigeria, pourtant hégémon militaire sa réaction était marquée par un tâtonnement, des brutalités et de nombreuses violations des droits de l'homme.

La solution résiderait en une mutualisation des efforts des pays concernés par le terrorisme en Afrique de l'ouest. L'initiative est venue du Tchad qui a souhaité institutionnaliser la riposte en créant une organisation permanente pour lutter contre le terrorisme dans le Sahel. Lors d'un sommet organisé à Nouakchott en Mauritanie que 5 chefs d'Etats provenant du Tchad, de la

---

<sup>51</sup> [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/le-nigeria-compte-ses-morts-apres-la-bataille\\_778194.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/le-nigeria-compte-ses-morts-apres-la-bataille_778194.html) consulté le 3 mars 2017.

Mauritanie, du Niger, du Burkina-Faso et du Mali décidèrent de poser les jalons d'une organisation appelée le Groupe des 5 du sahel ou « G5S ». Le G5S comme le dispose la Convention du 19 décembre 2014, le G5S a pour objectifs de :

- Garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ;
- Offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- Allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ;
- Promouvoir un développement régional inclusif et durable.

Cette initiative est corollaire d'une autre à laquelle sont associées le Nigéria et le Cameroun qui avec le Tchad décident de créer est Force Multinationale Conjointe (FMC). Le politologue Thierry Vircoulon précise que *« l'Union africaine (UA) a autorisé cette initiative le 29 janvier 2015, et le porteur institutionnel de la MNJTF est une organisation régionale longtemps inconnue et inactive : la Commission du bassin du lac Tchad. Le quartier général de cette force multinationale a été installé au Tchad, son commandement est tournant entre les pays membres et l'objectif de la MNJTF est de mutualiser le renseignement et de fournir une réponse militaire coordonnée contre Boko Haram. »*<sup>52</sup>

La prise en compte des fragilités nationales pour une mise en commun des efforts est salutaire mais si elle s'avère globalement insatisfaites. Vircoulon parle de « Force de papier » pour mettre en relief les faiblesses significatives du G5S et de la FMC. L'Union Africaine est associée à cet échec. Elle dispose en effet de forces qui existent sur le papier qui ne sont pas fonctionnelles. La Force Africaine en Attente qui est une force de réserve en veille, n'a pour ainsi dire jamais été activée. Les organes sécuritaires régionaux tels que l'ECOMOG<sup>53</sup> devraient quant à eux assurer subsidiairement sont aux abonnés absents. L'UA multiplie pourtant les initiatives sécuritaires. Les initiatives régionales sont toutefois soumises à de fortes méfiances comme le souligne Vircoulon *« malgré le développement rapide de cette nouvelle idée sécuritaire, il ne faut pas exagérer la régionalisation de l'action militaire. Les relations*

---

<sup>52</sup> VIRCOULON Thierry, « La réponse des armées africaines au djihadisme et à la piraterie maritime ne garantit pas leur victoire », in Le Monde, 2017. [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/02/la-reponse-des-armees-africaines-au-djihadisme-et-a-la-piraterie-maritime-ne-garantit-pas-leur-victoire\\_5088318\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/02/la-reponse-des-armees-africaines-au-djihadisme-et-a-la-piraterie-maritime-ne-garantit-pas-leur-victoire_5088318_3212.html) consulté le 3 mars 2017.

<sup>53</sup> Economic Community of West African States Monitoring Group (ECOMOG).

*entre les Etats africains restent dominées par une géopolitique de la souveraineté et de la méfiance.*

*Premièrement, qu'il s'agisse de lutter contre les djihadistes ou les pirates, les gouvernements africains ont exclu de mutualiser leurs forces et de créer une force régionale en tant que telle, à savoir des unités militaires multinationales sous commandement unique. La terminologie est ici trompeuse : de nombreux documents officiels emploient la notion de force multinationale ou régionale pour désigner des opérations planifiées conjointement et conduites par des forces nationales. Deuxièmement, face à des groupes armés qui se jouent des frontières, le régionalisme sécuritaire réaffirme l'intangibilité de celles-ci. Le G5 Sahel, la MNJTF et l'architecture de sécurité maritime prévoient des patrouilles et opérations conjointes dans les zones frontalières, pas au-delà. Le projet de force conjointe du G5 Sahel précise qu'« en dehors des situations exceptionnelles », les forces de chaque État doivent rester à l'intérieur de leurs frontières et que des règles d'engagement claires (écartant toute implication ou interférence dans les problèmes propres aux Etats) doivent être conçues.»<sup>54</sup>*

## CONCLUSION

La question de la fragilité et de la faiblesse relative des Etats de l'Afrique de l'ouest et de leur réaction face aux crises qui menacent leurs structures n'est pas récente. Elle puise ses fondements dans la profondeur de la sociologie historique des sociétés politiques africaines. Ces dernières étaient de deux ordres, d'une part les sociétés acéphales et segmentaires combattaient la domination et l'idée de l'Etat pour assurer plus d'égalité entre leurs membres. D'autre part les sociétés étatiques qui n'étaient pas à l'instar des Etats occidentaux juxtaposées sur l'idée contemporaine de Nation. Il s'agissait en fait d'Etats plurinationaux aux frontières abstraites, dépourvus d'appareils administratifs, vide compensé en cela par une rigide répartition fonctionnelle des habitants.

Nonobstant les expériences originales de combinaisons entre l'islam et les sociétés étatiques traditionnelles africaines qui aboutiront à des constructions nouvelles appelées « théocraties »

---

<sup>54</sup> VIRCOULON Thierry, « La réponse des armées africaines au djihadisme et à la piraterie maritime ne garantit pas leur victoire », op.cit. ([http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/02/la-reponse-des-armees-africaines-au-djihadisme-et-a-la-piraterie-maritime-ne-garantit-pas-leur-victoire\\_5088318\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/02/la-reponse-des-armees-africaines-au-djihadisme-et-a-la-piraterie-maritime-ne-garantit-pas-leur-victoire_5088318_3212.html) consulté le 3 mars 2017).

au 19<sup>ème</sup> siècle ; c'est bien l'action coloniale qui va modifier profondément la structure des sociétés traditionnelles dans toute l'Afrique et en Afrique de l'ouest en particulier. La colonisation se manifeste par une inversion des valeurs, une violence inouïe et une restructuration brutale des sociétés traditionnelles africaines. Les Etats post-coloniaux « importés » ou « imposés » qui en découleront seront fortement tributaires. Confirmant les prévisions pessimistes, les Etats fraîchement indépendants sont à bien des égards incapables d'assurer les responsabilités héritées de l'entreprise coloniale. Les néo-Etats ataviquement carens manquant de ressources et de compétences enchaînent les crises multiples : crise de légitimité, crise de l'identité et de l'unité nationales auxquelles s'ajoutent des crises politiques et économiques.

Ce sont des Etats faibles, ayant gelé tout investissement militaire et toute planification afférente qui font face à la menace takfiriste. A majorité musulmans ces Etats sont pour la première fois confrontés à un islamisme violent radical aux revendications politiques et territoriales. Ces Etats sont pour la plupart incapables de réagir face à ce 2<sup>nd</sup> Djihad. Les initiatives régionales de sécurité décidées tardivement pour contrer la menace takfiriste demeurent insuffisantes, mal coordonnées et de facto inefficaces. Le problème de la forme et de la nature des Etats d'Afrique et plus précisément d'Afrique de l'ouest reste entier dans un monde globalisé et en évolution perpétuelle. Sans de vigoureuses réformes qui mettraient l'intérêt général et la Chose Publique en avant il est à craindre que nombre d'entre eux ne passent de la fragilité à la défaillance.

## BIBLIOGRAPHIE

**Assmann Jan** Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale [Ouvrage]. - Paris : Julliard, 1989. - p. 167.

**Badie Bertrand** L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique [Ouvrage]. - Paris : Fayard, 1992.

**Bangoura Dominique** , no 61, , p. . « État et sécurité en Afrique » [Article] // Politique africaine. - mars 1996. - pp. 39-53.

**Bassam Bounenni** « Khadafi d'Afrique » [Article] // Outre-Terre. - février 2005. - pp. 177-180.

**Boty Séraphin Néné Bi** Histoire comparative des institutions méditerranéennes et Negro africaines [Ouvrage]. - Abidjan : ABC, 2013. - p. 372.

**Breton Roland** L'Ethnopolitique [Ouvrage]. - Paris : Puf, 1995. - p. 127.

**Carré Olivier.** (1983) , in , p. . « Le combat-pour-Dieu et l'État islamique chez Sayyid Qutb, l'inspirateur du radicalisme islamique actuel » [Article] // Revue française de science politique. - 1983. - pp. 680-705.

**Chena Salim Tisseron Antonin** « Rupture d'équilibres au Mali. Entre instabilité et recompositions », [Article] // Afrique contemporaine. - 2013 . - pp. 71-84.

**Cornevin Robert** Questions nationales et frontières coloniales. Etat et société en Afrique Noire [Article] // Revue française d'histoire d'outre-mer. - 1981. - 250-253 : Vol. 68.

**Diop Cheikh Anta** L'Afrique noire précoloniale [Ouvrage]. - Paris : [s.n.], 2008. - p. 278.

**Dominique Bangoura** « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité » [Article] // Cahier du GEMDEV. - 1994. - pp. 1-8.

**Dozon Jean-Pierre** L'invention de la Côte d'Ivoire. [Article] // Face aux drapeaux.. - 1989. - pp. 135-162.

**Ferri Laurent** « Francis Fukuyama ou La Chauve-souris » [Article] // Labyrinthe. - 2009. - pp. 77-82.

**Florence Gaub** « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? » [Article] // Politique étrangère. - 2012. - pp. 645-657.

**Fontrier Marc** « Des armées africaines : comment et pour quoi faire ? » [Article] // Outre-Terre. - 2005 . - pp. 347-374.

**Fukuyama Francis** La Fin de l'Histoire et le dernier homme [Ouvrage]. - Paris : Flammarion, 1992. - p. 452.

**Galy Michel** Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ? [Article] // Cultures & Conflits. - 2017. - pp. 137-155.

**Gaub Florence** « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? » [Article] // Politique étrangère,. - 2012. - pp. 645-657.

**Guipié Gérard Eddie** «Emergence du Takfirisme armé en Côte d'Ivoire. Politiques et stratégies » [Article] // RIGES . - 21 décembre 2016. - pp. 55-77.

**Guipié Gérard Eddie** La question ethnique dans la formation des alliances interétatiques lors des conflits armés en République Démocratique du Congo et dans les Grands Lacs Africains (1994-2006) // 2013. - Lyon : [s.n.], juin. - p. 542.

**Huntington Samuel** Le Choc des civilisations [Ouvrage]. - Paris : Éditions Odile Jacob, 1997.

**Jean-Pierre Derriennic** Les guerres civiles [Ouvrage]. - Paris : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2001. - p. 281.

**Kane Ousmane** Réflexions sur les émeutes interconfessionnelles du nord du Nigeria [Article] // Politique étrangère. - 2002 . - pp. 749-764.

**Kieffer Guy-André** « Armée ivoirienne : le refus du déclassement » [Article] // Politique africaine. - 2000 . - pp. 26-44.

**Kipré Pierre** «La crise de l'État-nation en Afrique de l'Ouest» [Article] // Outre-Terre / éd. Erès. - Paris : [s.n.]. - Vol. 11. - pp. 19-32.

**Konadjé Jean-Jacques** Etre jeune en Afrique. Géopolitique d'un tsunami [Article] // La revue géopolitique. - 3 mai 2015. - p. 11.

**Lanciné Sylla sous la dir. d'Yves Person** Le tribalisme, stratégie de participation au dans les États africains ou de la démocratie médiatisée à l'illusion démocratique. Etat et société en Afrique Noire [Article] // Revue française d'histoire d'outre-mer. - 1981. - pp. 250-253.

**Marc Jacquemain** Terrorisme, terroriste [Article] = Nouveaux mots du pouvoir : fragments d'un abécédaire // Quaderni. - 2007. - pp. 89-91.

**McCormack David** « An African vortex : Islamism in Sub-Saharan Africa » [Article] // Center for Security Policy Occasional Paper. - 2008. - p. 19.

**Memel-Fotê Harris** Le système politique Lodjoukrou [Ouvrage]. - Paris : Présence Africaine, 1980. - NEA : p. 479.

**Moatassime Abdel-Malek Anouar sous la dir. d'Ahmed** L'Islam dans la pensée nationale progressiste. L'Islam et son actualité pour le Tiers Monde [Article] // Tiers-Monde. - 1982. - pp. 845-849..

**Nahi Prégnon Claude** "Les défis actuels de la gouvernance de la sécurité en Afrique" [Article] // Riges. - décembre 2016. - pp. 17-55.

**Niangoran-Bouah Georges** Symboles institutionnels chez les Akan [Article] // L'Homme, Etudes d'anthropologie politique. - 1973. - Vol. 13. - pp. 207-232.

**Pellerin Mathieu** « Le Sahel et la contagion libyenne » [Article] // Politique étrangère. - 2012. - pp. 835-847.

**Périès Marie-SoleilFrère sous la dir. de Marie-Anne Paveau et Gabriel** Démocratie au Bénin et au Niger [Article] // Démocratie » Démocraties. - juin 1999. - pp. 89-105.

**Person Michel Alliot sous la dir de Yves** L'État et la société en Afrique noire, greffes et rejets Etat et société en Afrique Noire, [Article] // Revue française d'histoire d'outre-mer. - pp. 95-99.

**Robinson David** La guerre sainte d'al-Hajj Umar, Le Soudan occidental au milieu du XIXe siècle [Ouvrage]. - Paris : Karthala, 1988. - p. 416.

**Salama. Philippe Hugon sous la dir. de Bruno Lautier et Pierre** Incidences sociales des politiques d'ajustement. Politiques d'ajustement et recompositions sociales en Amérique latine, [Article] // Tiers-Monde. - 1989. - pp. 59-84..

**Seignobos Christian** « Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée » [Article] // Afrique contemporaine. - 2014 . - pp. 149-169.

**Shahzad Syed Saleem in , juillet , p.13.** « Une idéologie messianique, le Takfirisme » [Revue] // Le Monde Diplomatique. - 2013. - p. 131.

**sub Marie Miran-Guyon. . J.-L. Triaud & D. Robinson (eds). La Tijaniyya en Afrique** La Tijaniyya `a Abidjan, entre d'esu'etude et renaissance : Ou, l'œuvre moderniste d'El H`ajj Ahmed Tij`ani B`a, Cheikh tij`ani reformiste en Co`te d'Ivoire contemporaine [Article] // 2000.

**Thierry Deffarges** Sur la nature et les causes du terrorisme. Une revue de la littérature économique. [Article] // Revue Tiers Monde. - 2003. - 174 : Vol. 44. - pp. pp. 369-392..

**Vincent Lagardère** Évolution de la notion de djihad à l'époque almoravide (1039-1147) [Article] // Cahiers de civilisation médiévale. - Janvier-mars 1998. - Vol. 161. - pp. 3-16.

**Vircoulon Thierry** « La réponse des armées africaines au djihadisme et à la piraterie maritime ne garantit pas leur victoire », [Revue] // Le Monde,. - 2017.

**Wilks Ivor** Asante in the Nineteenth Century: The Structure and Evolution of a Political Order [Ouvrage]. - Cambridge : Cambridge University Press, 1975. - p. 874.